



« L'entre-temps »: dépanneur de l'aide aux adolescents

Parfois, les structures classiques d'éducation et de soins en santé mentale se trouvent en panne ou en difficulté pour poursuivre la prise en charge d'adolescents. Depuis trois ans, l'asbl *l'entre-temps* vient en appui de ces institutions pour sortir de l'impasse des jeunes en rupture de liens sociaux. Elle propose une autre logique de prise en charge. Le service offre un accompagnement individualisé pour les jeunes, en tenant compte des dimensions sociales, éducatives et de santé mentale. Le tout dans une action concertée avec les familles et les professionnels. Rencontre avec sa fondatrice Marie-Rose Kadjo.

Hélène CARPIAUX
IWSM

Le regard droit devant elle, l'attitude posée et les idées claires... Son optique sur l'aide à la jeunesse, Marie-Rose Kadjo l'a forgée avec le temps. Après un long parcours d'aide aux enfants, adolescents et familles en souffrance dans des services tels que les espaces de rencontres *Maison de la famille*, le centre de crise pour adolescents *la Porte rouge* ou la *Plate-forme bruxelloise de la santé mentale*,... elle a mis au point depuis trois ans un nouveau service à destination des jeunes en difficulté. L'asbl *l'entre-temps* aide à sortir de l'impasse des jeunes en rupture de liens sociaux, grâce à une action concertée avec les familles et les professionnels des secteurs psycho-médico-social et éducatif.

« Cette structure d'aide transversale vise à combattre l'impuissance née de ruptures et d'échecs successifs : échec scolaire, exclusion d'un lieu d'hébergement, dysfonctionnement dans la cellule familiale, impasse dans l'application des mesures d'aide », explique sa fondatrice. Elle intervient aussi en faveur de l'intégration des jeunes fragi-

lisés par des souffrances psychiques nécessitant des soins psychiatriques... En fait, elle se préoccupe « des jeunes qui à un moment se retrouvent sur le carreau. Il s'agit du public le plus en difficulté, en souffrance, en marge par rapport aux structures proposées parce qu'ils sont « trop » ou « pas assez » : trop névrosés pour un centre ambulatoire (SSM¹, AMO² ou COE³) et pas assez pour faire de la psychiatrie. »

L'asbl *l'entre-temps* est agréé par l'AWIPH en tant que Service d'aide à l'intégration (SAI) et reçoit le soutien de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Cocof.

Ce service ambulatoire situé à Braine-l'Alleud accompagne des jeunes provenant des provinces de Namur, du Brabant Wallon et du Hainaut ainsi que de Bruxelles mais suit le jeune partout où il se déplace en Communauté française. Il s'adresse à un public âgé de 12 à 18 ans et mixte. Ceci étant, ce n'est pas le jeune qui fait la démarche mais l'institution. Toute prise en charge par *l'entre-temps* repose sur une démarche volontaire, émanant d'un service d'aide à la jeunesse ou sur orientation d'un juge, un SAJ⁴, SPJ⁵ ou un bureau régional de l'AWIPH. Le service intervient donc en deuxième ligne, en appui des institutions en place, sur rendez-vous.

« Grain de sable dans la machine »

« Notre rôle est de veiller à ce que le jeu reste le plus ouvert et dynamique possible. L'objectif étant d'éviter de stagner dans une situation. C'est toujours plus difficile quand on se ferme et que les choses se répètent. Un grain de sable s'immisce dans la machine et c'est la panne. »

Dans son rôle de tiers, *l'entre-temps* propose un appui aux institutions lorsque celles-ci rencontrent des difficultés à poursuivre leur prise en charge.

Son action se situe à la lisière de 3 secteurs : social, santé mentale et éducation. « On se mouille aussi, comme les institutions. On s'implique, on se risque aussi à l'échec. Notre rôle n'est pas la supervision. Et c'est ce qui fait notre force. Nous ne sommes pas dans une optique de résultats. »

Etape par étape

L'activité de *l'entre-temps* s'inscrit dans un protocole de travail et d'adhésion, validé par l'ensemble des acteurs clés concernés par la prise en charge. « Un protocole, ça lie les personnes à une action et cela confirme leur adhésion », souligne d'emblée Marie-Rose Kadjo. La première phase de travail, dite exploratoire, correspond au temps de la rencontre avec le jeune et les personnes concernées. « On demande systématiquement au jeune comment il peut comprendre son parcours et sa situation actuelle de blocage ». Vient ensuite la phase protocolaire : identification des difficultés, des besoins et des ressources disponibles,... Celle-ci permet de définir des pistes de travail globales qui seront ensuite mises en pratique par l'équipe pluridisciplinaire (psychologues, assistantes sociales, éducateur). On négocie un dispositif de prise en charge qui agréé tout le monde. Dans sa phase active, le protocole propose un espace de parole et de rencontre avec le jeune, la famille et l'école. En principe, le processus mène à la phase de stabilisation à évaluer, avec redéfinition d'un protocole si nécessaire.

Faciliter l'accès à la santé mentale⁶

Malgré leurs souffrances, malgré les recommandations exprimées par les professionnels d'une prise en charge, le suivi ambulatoire de certains adolescents en structures classiques de santé mentale n'aboutit pas. Ces jeunes ne s'inscrivent

pas dans une démarche volontaire de soins. Leur « *pathologie du lien* » place la rencontre et le cadre relationnel au cœur même de l'enjeu thérapeutique avec ses va-et-vient, ses crises, ses passages à l'acte et ses ruptures. Face à ce constat, *l'entre-temps* adopte une logique de prise en charge plus souple dans l'accueil (lieu d'intervention, horaires⁷...), globale (dans sa dimension personnelle, familiale, sociale). La flexibilité du cadre d'intervention rend la rencontre avec le « *psy* » plus accessible et plus acceptable pour les adolescents à l'identité fragile. *L'entre-temps* est aussi attentif à ce que la relation thérapeutique compte des spécificités culturelles des familles (rapport au temps, rythme de vie, rôles familiaux, ...) et du contexte de vie du patient (valeurs, langage, situations socio-économiques). C'est à travers l'action sociale que l'accompagnement proposé prend sens et rend significative la relation avec l'intervenant psychosocial. Cette écoute bienveillante, ces échanges informels ouvrent progressivement à la réflexion et à l'élaboration d'une prise en charge.

De la prise en charge à l'autonomie: quelques chiffres

En tout, 36 situations ont fait l'objet d'une prise en charge entre les mois de janvier et de juin 2007. 14 des 23 adolescents wallons (60%) pris en charge par le service sont issus d'institutions spécialisées⁸. Tous ont en commun un lourd parcours de placements. Au 30 juin, 9 d'entre eux ont réintégré le milieu familial avec le soutien d'un réseau coordonné de ressources personnelles et professionnelles élaboré en fonction des besoins du jeune et de sa situation. 4 ont fait le choix d'une expérience en autonomie avec l'appui d'un service ambulatoire qui s'inscrit, là encore, dans l'action d'un réseau coordonné d'intervention éducative et psycho-sociale personnalisé.

L'école comme point d'appui

Parmi les adolescents accueillis, 5 étaient déscolarisés à leur arrivée à *l'entre-temps*, tous écartés d'établissements de l'enseignement spécial de type 3 adapté aux troubles caractériels. 3

d'entre eux ont repris une scolarité dans un autre établissement de même type, l'un a fait le choix de l'enseignement en alternance, le dernier reste en incapacité de scolarité.

En cas d'exclusion d'un établissement d'enseignement spécialisé, le jeune est également privé des services de soins dont il bénéficierait dans ce cadre, ce qui accentue l'isolement et la rupture d'un projet global de soins. Certains sont orientés vers des structures pour enfants non scolarisés dans lesquels ils ne se reconnaissent pas et qui ne leur laissent aucune perspective de réintégration socio-professionnelle.

L'entre-temps souhaite, par son action d'appui en réseau scolaire, freiner certains automatismes de réorientation. L'équipe propose un accompagnement scolaire sous différentes formes et en partenariat avec la famille et différentes personnes ressources telles que les titulaires de classe, les PMS⁹, les SAS (service d'accrochage scolaire), les AMO et les écoles de devoirs.

« *Il y a stabilisation quand la personne se sent investie.* » Il faut parfois attendre plusieurs mois voire plusieurs années car le schéma panne-appui-veilleuse-suivi peut se répéter. Les situations à rebondissement amènent à la réalisation d'un nouveau protocole dont le but est de redéfinir les meilleures ressources et l'appui le plus adéquat.

La stabilisation passe par le milieu de vie et la scolarisation. *L'entre-temps* se retire quand le dispositif (social et psychologique si nécessaire) est en place.

Perspectives

Si aujourd'hui *l'entre-temps* est un service ambulatoire, il envisage également d'ouvrir un centre de jour en santé mentale mais aussi en psychiatrie précoce, ainsi qu'un centre d'accueil résidentiel¹⁰.

« *Mais, lance la fondatrice, le jour où on n'aura plus besoin de nous, ce sera l'idéal. En attendant, nous sommes là en tant que service d'aide*

pour surmonter les obstacles, rouvrir le jeu. Nous en sommes un maillon, et ceux qui perçoivent cela, en tirent beaucoup de profits. » ●



Atelier Image/Yves Carpentier.

Asbl l'entre-temps

www.lentretemps.be
Avenue Ducpétiaux, 132
1060 Bruxelles
02/346.77.30
Place de la Gare, 1
1420 Braine L'Alleud
02/385.15.68

¹ Service de Santé Mentale.

² Service d'Aide en Milieu Ouvert.

³ Centre d'Orientation Éducative.

⁴ Service d'Aide à la Jeunesse.

⁵ Service de protection judiciaire.

⁶ L'analyse se base sur le rapport d'activité 2006 de *l'entre-temps*.

⁷ Les interventions sont menées en semaine de 9h à 20h et le week-end si la situation l'exige. Une permanence téléphonique est assurée jusqu'à 22h pour les jeunes pris en charge par *l'entre-temps*.

⁸ 6 en SRJ, 6 en AAJ, 2 en soins psychiatriques.

⁹ Centre Psycho-Médico-Social.

¹⁰ Pour 4, 5 jeunes, une semaine maximum.